Monsieur le Député,

Je tiens par ce courrier à vous remercier pour votre accueil et pour le temps que vous avez bien voulu nous accorder ce *DATE* à *HEURE* à votre permanence.

Nous vous sommes reconnaissant de nous avoir prêté une écoute active et d'avoir ainsi permit un échange constructif.

Je vous joints à ce courrier la version numérique du dossier que je vous ai remis en main propre lors de notre entretien (document "Mémoire_scientifique et juridique crise COVID_argumentaire vaccination").

Lors de cette entrevue vous nous avez alerté sur votre inquiétude quant au manque de solutions de traitement autre que le vaccin et vous nous avez communiqué être investit sur le sujet de la santé de vos concitoyens.

Par ce courrier, nous nous permettons de porter à votre connaissance les protocoles de soins validés par les médecins et mis en œuvre au niveau mondial.

Actuellement 36 % de la population mondiale a été traitée par des traitements dits « ambulatoires précoces » (car prise en charge dès l'apparition des premiers symptômes). Ces pays ou régions présentent de plus faibles taux de contamination et de décès.

Dans le document intitulé « *Répartition mondiale traitement Ivermectine* ». Vous trouverez la liste des pays ayant autorisés le traitement précoce et les résultats obtenus. Dans une majorité de ces pays/régions, les populations se sont vues distribuer des kits « Covid » complets permettant un traitement global, efficace et une prise en charge rapide.

Ces protocoles sont validés, définis et l'efficacité a été prouvée sans apparition d'effets secondaires. Je vous laisse prendre connaissance du

document ci-joint dénommé : « *Coordination Santé Libre -PREVENTION-TRAITEMENT* » et qui présente ces protocoles.

Le traitement ambulatoire précoce (présenté par un collectif de médecins dans cette vidéo : https://crowdbunker.com/v/SOAngttF - intervention de 1h18min à 1h35min sur la vidéo) évite les hospitalisations et de ce fait l'engorgement des services hospitaliers.

En France, l'état Français ayant interdit la prescription du traitement précoce par les médecins traitants, a ainsi empêché ainsi l'accès aux soins à des milliers de français malades. Par l'arrêté du 13/01/20 le gouvernement a classifié l'Hydroxychloroquine en produit « vénéneux » rendant ainsi son utilisation interdite.

(Source: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041400024/)

Ces personnes ont été contraintes de rester à leur domicile sans traitement (uniquement du Doliprane) jusqu'à aggravation des symptômes respiratoires. Les sapeurs-pompiers peuvent témoigner que les malades étaient pris en charge tardivement (désaturation en O2 à 70% - valeur normale supérieure à 94%), engageant ainsi le pronostic vital de ces personnes.

Par conséquent les réponses à votre question :

- « Que faire si nous n'obligeons pas la vaccination ? »
 sont :
 - « Traiter, en permettant aux médecins traitants de reprendre leur souveraineté sur la gestion de leurs patients »
 - et « ouvrir pour les personnes qui le souhaitent l'accès à d'autres vaccins » (le vaccin Valneva est un vaccin Franco-Autrichien à virus inactivé et devrait être mis sur le marché fin décembre 2021)

À titre de comparaison, nous pouvons vous communiquer le cas de la Nouvelle-Calédonie qui a mis en place la vaccination obligatoire (voir dernier paragraphe du document « *Répartition mondiale traitement Ivermectine* » - page 17). Cette province n'avait plus de cas Covid, ni décès depuis décembre 2020. Depuis la mise en place de la vaccination

obligatoire, le 18/08/2021, les cas ont explosé et l'île a enregistré des pics de décès.

J'attire votre attention sur le fait que de nombreux pays Européens sont entrain de prendre des décisions d'interdiction de vaccins aux vues du trop grand nombre d'effets secondaires.

Liste non exhaustive:

- La Roumanie, La Croatie ont annoncé leur arrêt de campagne de vaccination massive
- La Norvège, la Suède et la Finlande viennent d'interdire le vaccin Moderna pour les moins de 30 ans aux vues du taux d'apparitions d'effets secondaires cardiaques
- Le Danemark vient d'interdire le vaccin Moderna pour les moins de 18 ans pour les mêmes raisons
- La Slovénie vient d'interdire le vaccin Janssen suite à des décès inexpliqués
- 14 pays européens ont suspendu totalement ou partiellement la vaccination avec AstraZeneca.
- Le laboratoire Sanofi Pasteur vient d'annoncer qu'il arrêtait le développement de son vaccin ARNm pour se consacrer sur une technologie vaccinale plus sûre.

Nous sommes entrain de vivre ce qui sera vraisemblablement **le plus gros** scandale sanitaire que notre ère ait connu, par votre rôle de Député vous avez la possibilité d'agir pour nous aider à sortir de cette crise.

Je finirai sur les paroles de Jim Rohn « Prenez soin de votre corps. C'est le seul endroit où vous devez vivre».

Nous restons à votre disposition et ne manquerons pas reprendre contact avec vous.

Nous comptons sur vous,

Cordialement, avec tout notre respect.

NOM pour le groupe de citoyens informés et engagés.